



Bulletin d'adhésion Corporate

LE SIGNATAIRE

PRENOM :NOM :
FONCTION :
.....
.....

SOCIETE :
SIREN :
SECTEUR D'ACTIVITE :
3 MOTS CLES POUR DEFINIR LES DOMAINES DE COMPETENCES DE VOTRE ENTREPRISE :
MOT CLE 1 :MOT CLE 2 :
MOT CLE 3 :

ADRESSE :
.....
CP :VILLE :
EMAIL :
STANDARD :LIGNE DIRECTE:
MOBILE :FAX :

Proposition de thèmes à aborder :

1° :
2° :
3° :

- J'adhère à l'AFPM et je joins un chèque de 450€ à l'ordre de l'AFPM*
(*) à envoyer par courrier à : AFPM - 21 rue Pascal 94230 Cachan – France
- J'accepte les conditions générales d'adhésion
- Je souhaite recevoir une facture

Date, signature et cachet de
l'entreprise :

Conditions générales d'adhésion à l'Association Française du Proposal Management

Article 1er - Objet

L'association a pour finalité de :

- Relayer en France les meilleures pratiques de l'APMP (Association of Proposal Management Professional) -Identifier les dysfonctionnements et optimiser les processus des structures traitant les réponses commerciales.
- Benchmarker les méthodes et outils de l'activité réponse à appels d'offres et propositions commerciales. Identifier les acteurs du marché prestataires auxquels les sociétés françaises peuvent s'adresser pour les accompagner et favoriser les mises en relation.
- Et impulser sur l'évolution des offres pour les rendre plus pertinentes et conformes aux besoins des entreprises. Recenser les indicateurs de pilotage (taux de signature, RAO, délais de vente...).
- Comparer et mesurer, par typologie de moyens, les leviers d'actions en vue d'un pilotage pertinent de l'activité de réponses commerciales et de traitement des appels d'offres
- Faciliter la mise en relation entre les entreprises et les compétences identifiées. (Quel profil pour un bid manager ? Comment recruter ?...).
- Représenter les soumissionnaires face aux institutions publiques pour alléger le formalisme administratif et suivre les pratiques de dématérialisation des appels d'offres.
- Organiser des conférences, réunions, séminaires et dans le futur à intervenir auprès d'organismes de formation (publics ou privés) et auprès d'entreprises.
- Promouvoir et de partager les meilleures pratiques en matière de propositions commerciales et réponses à appels d'offres.

Article 2 - Offre et Tarifs d'adhésion

Ce que vous offre l'adhésion corporate :

- La présence d'un collaborateur (non nominatif) à l'un des séminaires annuels et aux sous commissions des ateliers de travail selon son groupe.
- La participation aux grands événements (trophées, soirées).
- La réception de publication.
- L'Accès à un annuaire.

Article 3 - Critères d'adhésion

Les adhérents de l'association doivent remplir cumulativement les critères suivants :

- Personne physique ou morale privée ou publique, exerçant une activité coréelée au Proposal Management.
- Les personnes morales ne doivent mandater que des personnes concernées par les activités de Proposal Management :
 - Proposal manager, bid ou tender manager, responsable marché public...
 - Responsables de départements Appels d'Offres, responsables de Proposal Centers...
 - Directions marketing / commerciale en charge de piloter l'activité de quotation (devis) et propositions commerciales de votre force de vente.
- Être à jour du paiement de sa cotisation annuelle à l'association et accepter les conditions générales Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

Article 4 – Confidentialité

Les informations propres à chaque établissement et chaque adhérent sont conservées par l'association à titre confidentiel. Les noms des adhérents, ainsi que celui de leur société, les photographies prises lors d'évènements de l'association pourront apparaître sur les divers supports (visuels, site, vidéos) de l'association ainsi que dans l'annuaire des membres, sans avis contraire manifesté explicitement par l'adhérent.

Informations /contacts

Pour toute information complémentaire sur l'AFPM, nous vous invitons à vous rendre sur le site :

www.af-proposal-management.org

Vous pouvez également contacter Emmanuelle Faure, Porte Parole National de l'AFPM

Email: emmanuelle.faure@af-proposal-management.org